Sponsoring entreprise

Par stef

Bonjour, le fait de mettre à disposition d'une entreprise, une table dans un restaurant moyennant le versement d'une mensualité,pouvoir afficher mon logo d'entreprise chez ce dernier et bénéficier de prestations complémentaires, peut-il passer sous le status de sponsoring?
merci d'avance pour votre réponse.
cordialement

Par AGeorges

Bonjour Stef,

Revenons aux bases.
Un sponsor fournit du 'matériel' d'événementiel en contrepartie de publicité.
Le sponsorisé est aidé dans l'organisation pratique de son événement par le matériel 'publicitaire' du sponsor.

Dans votre exemple, on ne voit pas bien qui sponsorise qui. Par ailleurs, toutes ces 'prestations' payantes ne cadrent pas bien avec la notion d'échange (matériel/argent) contre publicité.

Par ESP

Bonjour Stef
Si je comprends bien, en échange de votre clientèle, le restaurant affiche votre marque d'entreprise ?

Si je me trompe, pouvez vous préciser qui est sponsor et qui bénéficie du sponsoring?

Par stef

Bonjour ESP,le sponsor sera l'entreprise le sposorisé sera le restaurant, ma startup fera le lien en louant aux entreprises les tables mise a à ma disposition par les restaurateurs.
je vous remercie par avance.

Par ESP

Alors pour vous, c'est une activité, pas du sponsoring.
Comment êtes vous rémunéré ?

Par AGeorges

le sponsor sera l'entreprise le sponsorisé sera le restaurant, ma startup fera le lien en louant aux entreprises les tables mise a à ma disposition par les restaurateurs.

Nous avons donc maintenant
- une entreprise
- une startup (est-ce la précédente ?)
- un restaurant
- des entreprises
- (et sans doute les clients de ces dernières)

Ce n'est plus un restaurant, c'est une pépinière. Remarquez, pour manger, des pépins, c'est une première base. Par contre, en entreprise, avoir des pépins, c'est gênant.

Et donc votre startup veut louer (au sens faire payer à d'autres) des tables qui ne lui appartiennent pas, dans l'espace d'un restaurant qui n'est pas fait pour ça.
Allez-vous organiser des séances de dégustation pour des cafétérias d'entreprise dans ce restaurant ?
Sinon, j'ai bien peur qu'il y ait un conflit d'activité, comme a dit ESP.

Mais c'est intéressant. Jusqu'à présent, les restaurants vendaient la nourriture qu'il proposaient. Je ne crois pas qu'ils aient pensé à louer leurs tables en plus, voire à les faire louer par leurs sponsors.

Par ESP

Je vous laisse
Au revoir